



**REGIE AUTONOME INTERCOMMUNALE DE DISTRIBUTION
D'EAU, D'ELECTRICITE ET D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE
DE LA PROVINCE DE KENITRA**



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le **30/05/2023**, il sera procédé dans les bureaux du siège de la Régie sis 8, Rue Idriss El Akbar à KENITRA, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

| N° A.O | Objet de l'appel d'offre | Heure d'ouverture | Cautions provisoires en DHS | Estimation des coûts des prestations en DH TTC |
|-----------------|---|----------------------|--|--|
| A/065/23 | L'Assistance technique pour les travaux de réalisation de l'unité de séchage solaire des boues issues de la STEP de Kenitra : Suivi des travaux | 12h30 | 73 000.00 Soixante-treize milles dirhams | 4 053 600.00 Quatre millions cinquante-trois mille six cents dirhams |

-les dossiers d'appel d'offres peuvent être consultés et téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma;

- Les dossiers d'appel d'offres sont aussi remis gratuitement aux soumissionnaires au niveau du Bureau du Service Achats de la RAK sis au n° 8, Rue Idriss El Akbar à KENITRA- Tél. : 05-37- 37-47-46 à 50 Fax : 05-37-37-47-72 ;

-Le règlement relatif aux marchés publics de la RAK est téléchargeable sur le site web www.rak.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation des AO cité ci-dessus ;

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de la RAK.

-Les concurrents doivent obligatoirement remettre leurs offres par voie électronique au niveau du portail des marchés publics, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021, relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.



**REGIE AUTONOME INTERCOMMUNALE DE DISTRIBUTION
D'EAU, D'ELECTRICITE ET D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE
DE LA PROVINCE DE KENITRA**



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le **30/05/2023**, il sera procédé dans les bureaux du siège de la Régie sis 8, Rue Idriss El Akbar à KENITRA, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

| N° A.O | Objet de l'appel d'offre | Heure d'ouverture | Cautions provisoires en DHS | Estimation des coûts des prestations en DH TTC | Date limite de dépôt des prospectus | Date et heure de la Visite Des Lieux | AO Réserve à la PME |
|----------|---|-------------------|---|---|-------------------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| A/062/23 | Suivi des travaux des projets d'assainissement liquide des centres de la province de sidi Kacem : centre BAABCHA OUGLA relevant de la commune NOUIRATE | 09h30 | 9 000.00 Neuf mille dirhams | 480 000.00 quatre cent quatre-vingts mille dirhams | - | - | Oui |
| A/063/23 | L'Assistance technique pour les travaux de réalisation de l'unité de séchage solaire des boues issues de la STEP de Kenitra : Prestations de bureau de contrôle | 10h30 | 11 000.00 onze mille dirhams | 600 000.00 six cent mille dirhams | - | - | - |
| A/064/23 | Mise en place des analyseurs en continu de la qualité des eaux usées à la STEP de Kenitra | 11h30 | 26 000.00 Vingt-six mille dirhams | 1 440 000.00 Un million quatre cent quarante mille dirhams | (*) 30/05/2023 à 11h30 | 18/05/2023 à 10h00 | - |
| C/066/23 | Location longue durée de véhicules sans chauffeurs y compris maintenance-entretien, assurances et assistance-dépannage | 13h30 | 17 500.00 Dix-sept mille cinq cents dirhams | 964 800.00 Neuf cent soixante-quatre mille huit cents dirhams | (*) 30/05/2023 à 13h30 | - | - |

- (*) **les notices et prospectus doivent être remises dans un pli fermé et déposés auprès du Bureau d'ordre de la RAK.**

-les dossiers d'appel d'offres peuvent être consultés et téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma;

- Les dossiers d'appel d'offres sont aussi remis gratuitement aux soumissionnaires au niveau du Bureau du Service Achats de la RAK sis au n° 8, Rue Idriss El Akbar à KENITRA- Tél. : 05-37- 37-47-46 à 50 Fax : 05-37-37-47-72 ;

-Le règlement relatif aux marchés publics de la RAK est téléchargeable sur le site web www.rak.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation des AO cité ci-dessus ;

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de la RAK.

-Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la RAK sis à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- ✓ Soit les remettre par voie électronique au niveau du portail des marchés publics, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;